

(N^o 239.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 28 AVRIL 1847.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Jean-Baptiste Cheneau, brigadier de douane à Proven, Flandre Occidentale.

(Voir le N^o 279, session 1845-1846 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Balen, province d'Anvers, le 11 octobre 1802; lors des événements de 1814, il suivit son père en France, et exerça dans ce pays les fonctions de préposé de douanes jusqu'en 1828; cédant aux instances de sa mère, il vint en Belgique à cette dernière époque et entra au service de la douane Hollandaise; sa bonne conduite lui a valu un assez prompt avancement : après avoir passé par la 4^{me} et la 3^{me} classe, il obtint le grade de sous-brigadier et finalement celui de brigadier à Proven, arrondissement de Furnes, fonctions qu'il remplit encore aujourd'hui.

Le sieur Cheneau a épousé une Française dont il a trois enfants nés en Belgique; sa conduite est irréprochable, les autorités consultées appuyent sa demande qui a été prise en considération par la Chambre des Représentants, dans sa séance du 21 décembre 1846, à la majorité de 38 suffrages contre 14.

Le Comte D'ANDELLOT, Rapporteur,